

# LE SYNDICALISTE

**FO**  
la force syndicale

ATOME CAOUTCHOUC CUIRS & PEAUX  
CHIMIE PÉTROLE PLASTIQUE TEXTILES VERRE

60, rue Vergniaud 75640 Paris cedex 13  
tel : 01 45 80 14 90 - fax : 01 45 80 08 03  
mail : fedechimie\_cgftfo@wanadoo.fr - site : fedechimie-cgftfo.com

3<sup>ème</sup> trimestre 2015 (juillet, août, septembre)

prix de vente 1€



## SPECIAL XXÈME CONGRÈS



### SOMMAIRE :

page 2 : Édito  
page 3 : Les 33 intervenants  
pages 4 et 5 : La Résolution du XX<sup>ème</sup> Congrès Fédéral  
pages 6 et 7 : Les élus aux instances Fédérales  
page 8 : Les autres intervenants

## EDITO

Près de 220 camarades venus des quatre coins de l'hexagone, ont assisté au congrès de la Fédécchimie qui s'est déroulé du 06 au 08 octobre à Fréjus.

Plus de trente camarades se sont succédés à la tribune pour dénoncer entre autres, la crise du système capitaliste qui perdure depuis 2007.

Au niveau international, toutes les économies sont à l'arrêt ou en ralentissement (Etats-Unis, Japon, pays émergents et même la Chine dont la croissance baisse d'année en année). Depuis 2007, près de 70 millions d'emplois ont été supprimés totalisant à ce jour, 200 millions de demandeurs d'emplois à travers le monde.

Au niveau Européen, en Italie, au Portugal, en Espagne, en Grèce l'austérité est à tous les étages (recul de l'âge de départ à la retraite, réforme du marché du travail, mesures de licenciements assouplies, allocations chômage revues à la baisse, suppressions de nombreux emplois dans la fonction publique...) et pour cette dernière rien ne va plus puisque la Troïka exige qu'elle rembourse ses dettes sans concession.

Quant à l'Allemagne et l'Angleterre si souvent pris en exemple par nos gouvernants, force est de constater que la légère reprise de croissance se fait sur le dos des travailleurs : Recul de l'âge de départ à la retraite, réduction du montant des pensions, contrats de travail à la petite semaine voire au quotidien rémunérés moins de 500 euros par mois...voilà là quelques exemples de mesures prises par ces pays pour soi-disant relancer une croissance qui est loin de l'objectif affiché par Merkel et Cameron. Côté chômage, zone euro ou pas, le pourcentage flirte avec les 10% (24 millions de demandeurs d'emplois dans l'union européenne et 18 millions dans la zone euro).

Autre sujets abordés et dénoncés par les congressistes, les injustices sociales qu'ils continuent de subir au sein de leurs entreprises (peu ou pas d'augmentations de salaires et ce depuis des années, restructurations, licenciements voire fermetures d'entreprises...). Nombreux sont les exemples : Good-Year, Pétroplus, Michelin, Areva, Total, CEA, Calaire Chimie...

Concernant la situation générale en France, celle-ci n'est pas brillante, loin de là. Changement de majorité ou pas, les travailleurs, chômeurs et retraités doivent subir quotidiennement une austérité qui ne dit pas son nom.

Les orientations sociales des différents gouvernements (Ayrault et Valls) ont fait valser les droits sociaux dans une sociale démocratie qui n'en a pas le nom ni la couleur, trop portée vers le libéralisme et l'économie de marché.

Si certains avaient l'espoir d'un monde meilleur à l'issue des élections présidentielles de mai 2012, ils en sont pour leurs frais. Ces belles promesses ont été vite balayées par la finance et la maîtrise des déficits publics imposés par Bruxelles.

Après l'adoption du « TSCG » (Traité de Stabilité de Coordination et de Gouvernance) d'octobre 2012, qui impose la règle des 3% maximum de déficit public, de nouvelles réformes budgétaires ont donc été mises en place.

Recul de l'âge de départ à la retraite puisque l'on nous oblige à cotiser encore un peu plus pour avoir une retraite à taux plein, hausse de la TVA, quote-part de la complémentaire santé payée par l'employeur rendue imposable...

Malgré cela, la croissance ne décolle pas. Le taux de chômage est catastrophique. Près de...700 000 chômeurs de plus depuis MAI 2012. La barre des six millions va bientôt être atteinte. D'une plaie, le chômage est devenu une gangrène qui ne cesse de grandir. Aucune inversion de la courbe du chômage tant de fois annoncée et promise, ne pointe à l'horizon que ce soit à court, moyen ou long terme.

La pauvreté ne fait que s'accroître avec près de neuf millions de personnes soit 14% de la population Française qui vivent sous le seuil de pauvreté. De même, le nombre de bénéficiaires du RSA ne cesse de croître.

Pendant que certains souffrent, d'autres se gavent notamment d'aides patronales. Crédit impôt recherche, crédit impôt compétitivité emploi, pacte de responsabilité d'un montant de 40 milliards sans pour autant créer un seul emploi alors que dans le même temps, 50 milliards d'économies doivent être réalisées.

Ce gouvernement qui se dit de gauche est dans la même lignée que ceux qui l'ont précédé. A la solde et à la botte du patronat au nom de la sacro-sainte compétitivité des entreprises. Le Medef obtient tout de ce dernier d'un simple claquement de doigts.

\*Il y a eu tout d'abord l'Accord National Interprofessionnel de janvier 2013 qui remet notamment en cause, salaires, horaires et conditions de travail. Précarité, flexibilité et simplification des mesures de licenciement sont également au menu...

\*La loi Macron qui banalise le travail du dimanche comme un jour normalement travaillé, réforme la justice prud'homale, plafonne les indemnités de licenciement...En clair, détricote encore un peu plus les droits des travailleurs.

\*La loi Rebsamen qui réduit de façon importante le nombre de délégués du personnel en regroupant les instances représentatives du personnel au sein d'une DUP, assouplit les règles de renouvellement des contrats précaires (CDD, intérim), met en place un CDI intérimaire pour une durée de trois ans maximum pour une mission spécifique...

Après Macron et Rebsamen, c'est le récent rapport Combexelle qui risque d'être mis en place prochainement et qui préconise :

- \* de donner plus de place aux négociations d'entreprises au détriment des branches professionnelles voire de l'interpro,
- \* de limiter la durée des accords de branche et d'entreprise,
- \* de négocier le seuil de déclenchement des heures supplémentaires voire de la majoration de ces dernières au sein de chaque entreprise,
- \* de généraliser le principe de l'accord majoritaire dès 2017,
- \* de fusionner des branches qui représentent moins de 5000 salariés
- \* ...

Concernant ce rapport, il semble trouver un écho favorable auprès de la CFDT et de la CFE-CGC qui considèrent celui-ci comme une réflexion intéressante sur le droit du travail.

D'autres sujets sont également dans les cartons du ministère du

travail : la réforme de l'inspection du travail, de la médecine du travail, de la simplification du bulletin de paye...Autant de sujets qui vont et servent l'intérêt du patronat comme l'accord sur les retraites complémentaires AGIRC/ARRCO qui vient d'être paraphé en cette fin octobre par les trois porte plumes du patronat qui acceptent une décote de 10% sur les retraites complémentaires pour les salariés partant à 62 ans.

**Accepter cela, c'est reculer l'âge de départ à la retraite sans y toucher.**

Pas un jour ne passe sans une quelconque remise en cause de nos droits comme la réforme territoriale qui risque d'avoir des conséquences désastreuses sur l'unicité de la république.

En réduisant le nombre de régions de 13 contre 22 auparavant au prétexte de réaliser des économies, le gouvernement, par le biais de cette réforme, transfère d'innombrables missions de l'état aux régions, notamment les politiques sociales et l'emploi qui pourraient à terme, générer des droits différents d'une région à une autre.

Plein d'imagination, le gouvernement envisage également de prélever l'impôt sur le revenu à la source via les entreprises ou les caisses de retraite préparant ainsi la fusion entre l'impôt sur le revenu et la CSG que notre organisation syndicale a toujours dénoncé et refusé.

Toutes ces remises en cause de nos droits ont été dénoncées en force par les congressistes qui ont réaffirmé dans notre résolution :

- Notre attachement indéfectible à la charte d'Amiens
- Revenir à une hausse significative des salaires, retraites et autres minima sociaux
- Rappeler notre attachement à une république une et indivisible
- Retour aux 37,5 années de cotisation pour un départ à la retraite à taux plein à 60 ans
- Développer notre organisation syndicale notamment par la syndicalisation
- ...

Cette résolution qui sera notre feuille de route pour les années à venir, doit être le fil conducteur pour qu'aboutissent nos légitimes revendications.

Pour y arriver, nous devons continuer à revendiquer encore et encore, c'est de notre devoir.

Nous estimons également qu'il faut maintenant passer à la vitesse supérieure en créant un rapport de force de grande ampleur, tant nos droits et acquis sont bafoués et piétinés de toutes parts par un patronat qui se sent au dessus de la mêlée et un gouvernement entièrement acquis à sa cause.

Nous comptons sur vous pour parvenir à nos fins.

Amitiés syndicalistes

Hervé QUILLET  
Secrétaire Général

**6 000 000 DE GARANTIES OCIRP**

**Prévenir. agir. soutenir.**  
Veuve, orphelinage, handicap, perte d'autonomie, face à ces situations, l'OCIRP protège les salariés et leur famille, dans le cadre de leur entreprise, par le versement d'un complément financier et un accompagnement social dédié.  
**C'est une question d'avenir.**

Les garanties OCIRP représentent une protection collective unique, financée par les entreprises et leurs salariés. Avec ses organismes de prévoyance membres, l'OCIRP, assureur à vocation sociale, à but non lucratif, a su gagner la confiance de plus d'un million d'entreprises et de leurs salariés. **Bientôt la vôtre ?**  
ocirp.fr

**SynCea**  
Remettre le **social** au cœur de l'**entreprise**

Chez SYNCEA, nous travaillons depuis vingt ans pour les élus de CE et uniquement pour eux.

Notre mission commune est de veiller à ce que l'humain et le social restent au cœur de l'entreprise.

Pour être toujours plus utiles au quotidien, nos experts-comptables, économistes, juristes et consultants en relations sociales mettent leurs compétences à votre service avec un objectif clair : la prise en compte de l'intérêt des salariés dans toutes les décisions concernant la marche de votre société ou de votre association.

**BUREAUX DE PARIS / SIÈGE SOCIAL**  
3, rue de BONDY  
93600 AULNAY-SOUS-BOIS  
Tél. : 01 48 19 25 40  
Fax : 01 48 19 25 59  
Bureaux : Lille, Lyon, Rennes

Expertises économiques et sociales auprès des comités d'entreprise

[www.syncea.fr](http://www.syncea.fr) - [info@syncea.fr](mailto:info@syncea.fr)

**VOUS POUVEZ COMPTER AVEC NOUS !**

**FO**  
la force syndicale

**33 INTERVENANTS**

AUGE Bertrand	BENEDETTI Grégory	BENITEZ Ildefonso	BERROCAL Francis	BOISTON Xavier
CHAUMONT Olivier	CHUDY Martial	CLARET Philippe	COLAS Hervé	COURTOY Eric
DUBARRE Emmanuel	FERKOUNE Salah	FIQUET Nicolas	GIRARD Thierry	
GRECH Eric	GUILLAUME Sandra	LE GRAS Bruno	LEGHAY Patrick	MIRALLES Pascal
MONTES José	NOYER Cédric	ORIGA Jean Pierre	ORTEGA Georges	OUDRY Jean Jacques
PEPERS Véronique	ROCHET Martial	ROELANDS Roger	RUGANI Branislav	
SCARICA Georges	VAPILLON Jean François	VIDAL Francine	YONNET Christian	YVINEC Sonia

## Résolution du XXe Congrès de la Fédéchimie Force Ouvrière

Réuni à Fréjus (Var) du 6 au 8 octobre 2015, le XXème Congrès de la Fédéchimie Force Ouvrière fait sien l’ensemble des résolutions adoptées au Congrès Confédéral de Tours du 2 au 8 février 2015.

Le Congrès réaffirme avec force son attachement indéfectible à la Charte d’Amiens, car le combat qui oppose les travailleurs aux capitalistes s’inscrit plus que jamais dans une lutte des classes que le monde syndical gagnera par la revendication et par l’action.

Le Congrès fait sien la déclaration du bureau Confédéral Force Ouvrière du 21 mai 2015 qui affirme : « le gouvernement a engagé une offensive contre les piliers sociaux de la République ».

Le pacte de responsabilité distribue 40 milliards de cadeaux au patronat sous forme d’exonérations fiscales et sociales notamment au détriment de la Sécurité Sociale en pillant 50 milliards sur les fonds destinés aux collectivités territoriales, à la protection sociale, aux services publics.

Après l’ANI de 2013, la loi Macron permet aux employeurs de licencier plus facilement, banalise le travail du dimanche et le travail de nuit, vise à détruire la justice prud’homale…  
La loi dite «Rebsamen » remet en cause les moyens d’actions des IRP, l’égalité Hommes/Femmes et contourne les syndicats…

Aujourd’hui le rapport Combrexelle propose entre autre des modifications à apporter au Code du Travail qui, si elles étaient mises en œuvre, inverseraient la hiérarchie des normes, feraient disparaître l’accord à durée indéterminée et renverraient toutes négociations au niveau de l’entreprise.

La loi sur la transition énergétique affaiblira l’ensemble de la filière nucléaire en matière de production d’électricité, hypothéquera la survie de nombreuses autres industries qui seront impactées par l’augmentation du cout de l’électricité et alourdira la facture des ménages…

Toutes ces mesures et projets doivent être résolument combattus pour en obtenir l’abrogation.

Le Congrès s’oppose à toute tentative de transformation de l’organisation syndicale en co-législateur et rejette toute forme de « syndicalisme rassemblé » qui ne vise qu’à interdire le pluralisme et l’expression de revendications, donc la démocratie. Il ne peut y avoir dans cette situation de pacte social d’aucune sorte.

Le Congrès affirme que seule la définition de revendications précises est gage d’indépendance et d’efficacité.

Le Congrès s’oppose à toute forme de prise en charge des cotisations syndicales par les employeurs : chèque syndical ou prime syndicale.

Devant la volonté du gouvernement de fusionner les Conventions Collectives afin de réduire le nombre de Branches de façon drastique et autoritaire (passer de 750 à 100 branches), de supprimer en renvoyant à la négociation de Branche ou d’entreprise le minimum légal que représente le Code du Travail, il est indispensable de rappeler une fois de plus notre opposition à toute tentative de diminution ou de suppression de notre indépendance syndicale. Le Congrès s’oppose à la loi du 20 aout 2008 issue de la « position commune » et la loi du 5 juillet 2010 issue « des accords de Bercy » dans les Fonctions Publiques et revendique une fois de plus leur abrogation.

### Retraite par répartition et Retraite Complémentaire :

La durée d’activité nécessaire à l’obtention d’une retraite à taux plein a augmenté de près de 15 %, passant de 37,5 à 43 ans à partir de la génération 1973 et la réforme de 2014 ne fait qu’aggraver cette augmentation du nombre de trimestres, repoussant l’âge de départ à plus de 62 ans pour les plus jeunes qui vont intégrer le monde du travail.  
Aussi le Congrès rappelle l’exigence « 40 ans c’est déjà trop » et revendique un retour à 37,5 ans de cotisation pour un départ en retraite à taux plein à 60 ans.

Le Congrès rappelle que Force Ouvrière est créateur et signataire de l’ensemble des accords AGIRC et ARRCO, qu’il s’oppose fermement au projet patronal sur la mise en place d’abattements sur les retraites complémentaires et que leurs gestions par les organisations syndicales et patronales sont les seuls garants de l’indépendance de ces régimes.

La Fédéchimie Force Ouvrière condamne toutes les actions qui remettraient en cause le paritarisme et le mode de recouvrement des cotisations.

### Protection sociale :

Le Congrès exige que soient restituées à la Sécurité Sociale les 450 milliards d’exonérations patronales accordées par les Gouvernements successifs depuis 1991.

Pour le Congrès, s’agissant du dossier « dépendance » qui n’est pas lié à la retraite. Il doit relever de la solidarité nationale car il y a nécessité de mettre en place un régime de base universel pour ne pas laisser ce risque de la vie à la seule loi du marché.

Le Congrès conscient que ce dossier représente un enjeu important rappelle son exigence de voir la perte d’autonomie reconnue comme un cinquième risque de Sécurité Sociale. FORCE OUVRIERE considère qu’il s’agit d’un véritable choix de société et exige des mesures respectueuses des personnes en situation de dépendance avec des moyens financiers et humains en conséquence.  
Le Congrès revendique le retour à la Sécurité Sociale de 1945.

### Santé au Travail :

Le Congrès revendique, malgré la loi 2014-40 du 20 janvier 2014, une véritable reconnaissance de toutes les pénibilités par un départ en retraite anticipé en fonction de la durée d’exposition y compris passée sur l’ensemble de la carrière professionnelle.

Le Congrès dénonce la réforme de l’organisation de la médecine du travail (textes applicables de la loi du 20 juillet 2011) qui s’inscrit dans une prétendue démocratisation de la prévention des risques professionnels. Il revendique la formation de médecins du travail en nombre suffisant, le retour à la visite médicale annuelle et l’extension de la surveillance médicale renforcée.  
Le Congrès est opposé à la disparition de la médecine du travail.

### Conditions de Travail :

Le Congrès s’oppose à toute modification législative visant à réduire ou à supprimer les prérogatives, les moyens et l’existence des CHSCT, conséquence de la loi « Rebsamen ».

Pour le Congrès la détérioration des conditions de travail n’est pas une fatalité mais le résultat des restructurations, changements d’organisation, politiques de réductions des coûts, modifications des horaires et imposition des temps partiels. Ces politiques doivent être combattues par les représentants Force Ouvrière et notamment dans les CHSCT.

Le Congrès revendique l’augmentation des heures mises à disposition des représentants du personnel dans les CHSCT et l’abaissement du seuil d’effectifs nécessaire pour la mise en place de cette instance.

Le Congrès invite tous les syndicats de la Fédéchimie Force Ouvrière à se saisir de cette instance et d’en faire un levier pour enrayer la dégradation des conditions de travail et faire cesser les réorganisations imposées au détriment des salariés.

Le Congrès revendique la mise en place et l’application rapide des dispositifs négociés de prévention des harcèlements, du stress et de la violence au travail.

### Emploi :

Le Congrès rappelle son attachement au CDI et dénonce l’utilisation abusive du CDD, de contrats Intérim, de sous-traitance, et la pratique qui tend à se répandre de plus en plus, qui est de faire appel à des travailleurs issus de la Communauté Européenne dont le coût pour l’employeur est inférieur à celui du SMIC avec une rémunération spécifique à son pays d’origine pour le salarié concerné.

Le Congrès exige que des mesures soient prises afin de protéger les salariés des enjeux de fusion et de restructuration au seul bénéfice des spéculateurs.

Pour le Congrès, le maintien et la création d’emplois doivent passer par la mise en œuvre d’une politique de ré-industrialisation et l’abandon de la politique d’austérité.

Le congrès revendique l’embauche en CDI des salariés précaires.

Le Congrès s’oppose aux accords dits de compétitivité emploi et aux différentes formes de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) visant à associer les organisations syndicales à la mise en place de plans sociaux permanents conduisant aux licenciements.

Le Congrès dénonce l’attitude du patronat de nos branches qui supprime des postes, délocalise des productions, tout en détournant les fonds des OPCA en imposant des heures de CPF en fonction de l’activité et en bénéficiant du crédit impôt recherche et du Crédit d’Impôts Compétitivité Emploi.

Le Congrès réaffirme son attachement aux diplômes nationaux et considère que les Certificats et Qualifications Professionnelles (CQP) doivent trouver une équivalence de classification.

Le Congrès réaffirme la nécessité de négocier une Convention Collective Nationale du Nucléaire qui permettrait à tous les salariés de ce secteur, y compris les sous-traitants, d’obtenir des garanties équivalentes.

Le Congrès réaffirme que la Sécurité des salariés et des populations impose le maintien de cette industrie dans le giron de l’état.

### Salaires :

Si l’augmentation du pouvoir d’achat pour les salariés est une obligation pour relancer l’économie, elle est également une des conditions de rééquilibrage de la répartition des richesses. En effet le nombre de millionnaires n’a jamais été aussi élevé alors que dans le même temps le nombre de précaires ne cesse d’augmenter.

Le Congrès tient à réaffirmer sa revendication d’une augmentation générale et significative des salaires, pensions, retraites et minima sociaux.

Le SMIC a besoin d’une vraie revalorisation, seule à même de permettre aux travailleurs de vivre en dehors de la pauvreté.

Le Congrès revendique que les minima mensuels soient au-dessus du SMIC dans toutes les branches professionnelles.

Le Congrès se prononce résolument pour la défense des Conventions Collectives Nationales et l’augmentation de leur minima mensuels, seuls à même de garantir l’égalité de traitement des salariés.

### International et Europe :

Le Congrès exprime sa solidarité envers les peuples victimes de guerres, des occupations et des autres formes de dictature. Le Congrès apporte son soutien aux travailleurs en lutte contre les plans d’austérité qui n’ont d’autre but que de préserver les intérêts des financiers et des spéculateurs.

Le Congrès exige le retrait du Mécanisme Européen de Stabilité et de la « règle d’or » du Traité de Stabilité, Coordination et Gouvernance (TSCG) attentatoires à la liberté de négociation.

Le Congrès réaffirme l’indépendance de la Fédéchimie Force Ouvrière par rapport aux instances syndicales supranationales auxquelles elle adhère et indique que les réorganisations de celles-ci ne l’engagent pas au plan national.

### Pour la République : Une, Indivisible, Laïque !

Le Congrès affirme que seul le retour au monopole d’État de la poste, des services de l’eau, de l’énergie et des services publics en général permettra de garantir l’égalité de droit des citoyens.

Le Congrès s’oppose à tout transfert de mission de service public vers des opérateurs privés et exige l’arrêt de la Modernisation de l’Action Publique (MAP) faisant suite à la RGPP. Le Congrès dénonce la suppression massive des postes dans les fonctions publiques et revendique la création des postes nécessaires à l’exercice des missions pour répondre aux besoins de la population.

### Défendre et développer notre organisation :

Le Congrès invite tous les travailleurs salariés, chômeurs ou retraités à rejoindre FORCE OUVRIERE.

Le Congrès appelle les militants et les adhérents à se tourner résolument vers les salariés pour leur faire connaître les analyses et revendications de notre organisation.

Le Congrès appelle les militants, les adhérents à faire de la syndicalisation de tous les salariés une priorité, seul gage d’indépendance du syndicat et de progression aux élections professionnelles.

Le Congrès mandate le Comité National pour engager une politique de développement local, et aider, ainsi en liaison avec les Unions Départementales, à la création de sections et syndicats FORCE OUVRIERE libres, indépendants et déterminés.

Dans le prolongement du 9 avril 2015, le Congrès mandate la Fédération pour relayer au niveau du CCN la nécessité d’une riposte à la hauteur des attaques en proposant l’organisation d’une grève générale interprofessionnelle reconductible.

Le Congrès mandate le Comité National pour aider les syndicats de la Fédéchimie à organiser l’information et la mobilisation au sein des entreprises pour la réussite de cette initiative.

Adoptée à l’unanimité moins 2 abstentions  
Le 8 octobre 2015 à Fréjus

**INSTANCES FÉDÉRALES DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIÈRE  
XXÈME CONGRÈS NATIONAL À FRÉJUS DU 06 AU 08 OCTOBRE 2015**

**LES 44 MEMBRES ÉLUS  
AU COMITÉ NATIONAL FÉDÉRAL**

VOIX  
531 VOTANTS  
6 NULS  
525 VALABLEMENT EXPRIMÉS

Nom	Prénom	Branche	Syndicat	Lieu	Dpt
<b>ELUS</b>					
AUGE	Bertrand	Plasturgie	MECACORP	OSTWALD	67
BALBRICK	Emmanuel	Plasturgie	CADENCE INDUSTRIE	NOEUX LES MINES	62
BENEDETTI	Grégory	Chimie	KEM ONE	LAVERA	13
BENITEZ	Ildefonso	Caoutchouc	HUTCHINSON SNC	JOUE LES TOURS	37
BERROCAL	Francis	Chimie	BASF FRANCE	LEVALLOIS PERRET	92
BOISTON	Xavier	Chimie	COATEX	GENAY	69
CHAUMONT	Olivier	Atome	CEA DAM IDF	BRUYERES LE CHATEL	91
CLARET	Philippe	Chimie	ISOCHEM	VERT LE PETIT	91
COURTOT	Eric	Textiles	TEXTILES DE REIMS	REIMS	51
CREGUT	Alain	Plasturgie	AIRPLAST	AURILLAC	15
DELARUE	Yolande	Caoutchouc	HUTCHINSON SNC	CHALETTE SUR LOING	45
DEREMETZ	Joël	Verre	ARC INTERNATIONAL	ARQUES	62
DUBARRE	Emmanuel	Caoutchouc	BRIDGESTONE	BETHUNE	62
FIQUET	Nicolas	Plasturgie	SOTRA	HESDIN	62
GALLIENNE	Alain	Verre	VIO	PARNE SUR ROC	53
GAULMIN	Philippe	Chimie	YVES ROCHER	LA GACILY	56
GIRARD	Thierry	Atome	CEA	CESTA	33
GUILLAUME	Sandra	Caoutchouc	MICHELIN	LA CHAPELLE ST LUC	10
HUBER	Bernard	Verre	CRISTALLERIE ST LOUIS	ST LOUIS	57
LABROUSSE	Daniel	Verre	SAINT GOBAIN ISOVER	RANTIGNY	60
LAUNAY	Philippe	Atome	AREVA NC LA HAGUE	BEAUMONT	50
LE GRAS	Bruno	Caoutchouc	COOPER STANDART	RENNES	35
LEONE	Yves	Chimie	SANOFI	SISTERON	04
MANCHON	Franck	Pétrole	TOTAL	GRAND PUIITS	77
MIRALLES	Pascal	Chimie	CARBONNE SAVOIE	VENISSIEUX	69
MONTES	José	Atome	AREVA TA	ST PAUL LES DURANCE	13
MOUQUET	Jérôme	Pétrole	FAS	ROISSY	95
NOYER	Cédric	Atome	AREVA NC	PIERRELATTE	26
ORIGA	Jean Pierre	Plasturgie	JOHNSON CONTROLS	STRASBOURG	67
ORTEGA	Georges	Chimie	BASF H&C PRODUCTS	BOUSSENS	31
PEREIRA	Paulo	Caoutchouc	MICHELIN	ST DOULCHARD	18
PERROTTE	Yann	Atome	AREVA NC LA HAGUE	BEAUMONT	50
QUANDALLE	Patrick	Plasturgie	PLASTIC OMNIUM	AMIENS	80
QUILLET	Hervé	Plasturgie	PLASTIC OMNIUM	AMIENS	80
ROCHET	Martial	Plasturgie	SCHOELLER	OYONNAX	01
ROMA	Nathalie	Plasturgie	EUROSTYLE	CHATEAUROUX	36
RUGANI	Branislav	Chimie	MERSEN	PAGNY SUR MOSELLE	54
SCARICA	Georges	Chimie	ALTEO	GARDANNE	13
TESSIER	Yannick	Atome	STMI	GIF SUR YVETTE	91
THIMONT	Sébastien	Caoutchouc	HUTCHINSON SNC	SOUGE LE GANELON	72
VANDEMOORTELE	Bernard	Verre	OI MANUFACTURING	WINGLES	62
VAPILLON	Jean Francois	Pétrole	TOTAL	FEYZIN	69
VIDAL	Francine	Textiles	EMINENCE	AIMARGUES	30
YONNET	Christian	Caoutchouc	APTAR STELMI	GRANVILLE	50

**SUPPLEANTS**

BENABBES	Mustapha	Atome	AREVA NC TRICASTIN	PIERRELATTE	26
CARBONNAUX	Laurent	Verre	SAINT GOBAIN ISOVER	RANTIGNY	60
COLAS	Hervé	Caoutchouc	MICHELIN	LA CHAPELLE ST LUC	10
GAROT	Jean Yves	Verre	CHIMIE DE BORDEAUX	BORDEAUX	33
JARRY	Eric	Caoutchouc	MAFLOW	CHARTRES	28
PREVOST	Reynald	Pétrole	EXXON	ND DE GRAVENCHON	76

**LES 5 MEMBRES ÉLUS  
A LA COMMISSION DE CONTROLE FÉDÉRALE**

VOIX  
531 VOTANTS  
3 NULS  
528 VALABLEMENT EXPRIMÉS

Nom	Prénom	Branche	Syndicat	Lieu	Dpt
<b>ELUS</b>					
FOURNIER	Francois	Chimie	PROCTER & GAMBLE	AMIENS	80
GAUFRES	Jean Christophe	Atome	CEA MARCOULE	BAGNOLS SUR CEZE	30
OUDRY	Jean Jacques	Chimie	ARKEMA	MONT	64
ULLERICH	Jocelyne	Plasturgie	NOBEL	VITRY LE FRANCOIS	51
VANDENBUSCHE	Bruno	Verre	ARC INTERNATIONAL	ARQUES	62

**SUPPLEANTS**

MARCEL	Jean Jacques	Verre	OI MANUFACTURING	VAYRES	42
MONNERIE	Frédéric	Caoutchouc	COOPER STANDART	RENNES	35
MOUILLEY	Serge	Caoutchouc	MICHELIN	LA CHAPELLE ST LUC	10

**LES 5 MEMBRES ÉLUS  
A LA COMMISSION DES CONFLITS FÉDÉRALE**

VOIX  
531 VOTANTS  
9 NULS  
522 VALABLEMENT EXPRIMÉS

Nom	Prénom	Branche	Syndicat	Lieu	Dpt
<b>ELUS</b>					
COMMEIRAS	Jean Pierre	Chimie	CHIMIE DE MARSEILLE	MARSEILLE	13
PEPERS	Véronique	Atome	CEA	SACLAY	91
RITAINE	Dominique	Verre	SAINT GOBAIN ISOVER	RANTIGNY	60
SAAS	Bernard	Chimie	MERSEN	PAGNY SUR MOSELLE	54
TOSTAIN	Alain	Chimie	COATEX	GENAY	69

**SUPPLEANTS**

CHEREL	Thierry	Caoutchouc	COOPER STANDART	RENNES	35
RAVEL	Géraldine	Textiles	EMINENCE	AIMARGUES	30

**Le nouveau Bureau Fédéral**

**Secrétaire Général**

**Hervé QUILLET**

**Trésorier Général**

**Emmanuel BALBRICK**

**Secrétaires Généraux**

**Adjoints**

**Xavier BOISTON**

**Emmanuel DUBARRE**

**Secrétaires Fédéraux**

**Joël DEREMETZ**

**Alain GALLIENNE**

**Thierry GIRARD**

**Georges ORTEGA**

**Yann PERROTTE**

**Branislav RUGANI**

**Sébastien THIMONT**

**Jean Francois VAPILLON**

**Francine VIDAL**

Vote pour le rapport d'activité : 97,7%  
Vote pour le rapport de trésorerie : 97,4%

## XX ÈME CONGRÈS DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIÈRE



**Hervé QUILLET**

Hervé QUILLET, Secrétaire Général sortant et nouvellement ré-élu à son poste, nous a fait dans son rapport d'activité, un rappel des événements qui se sont passés pendant ces trois dernières années.

Son rapport d'activité a été voté à 97,7%.

Emmanuel BALBRICK, Trésorier Général sortant et lui aussi nouvellement ré-élu à son poste, nous a fait, dans son rapport de trésorerie, un état des lieux de la situation financière de la Fédéchimie et a rappelé l'importance de la syndicalisation.

Son rapport de trésorerie a été voté à 97,4%.



**Emmanuel BALBRICK**

Lors de notre Congrès, notre camarade Pascal PAVAGEAU, Secrétaire Confédéral chargé du secteur économique, nous a fait l'immense plaisir, malgré un agenda très chargé et une réunion du CCN programmé en même temps que notre Congrès, de venir faire une intervention qui fut, comme il a l'habitude de le faire, pleine de ferveur et de dynamisme. Il a d'ailleurs été applaudi comme il se doit.

C'est également avec une très grande joie que nous avons donné la parole à notre camarade Jyrki RAINA, Secrétaire Général de IndustriAll Global Union qui regroupe tous les syndicats mondiaux affiliés issus de la Chimie, des Textiles et de la Métallurgie, qui nous a brossé, dans son intervention, toutes les difficultés rencontrées par les syndicalistes de tous pays. Il a également fait éloge des débats qu'il a entendu lors de notre congrès.

Ce fut ensuite Jean Baptiste KONIECZNY, Secrétaire Général de l'Union Départementale du Pas-De-Calais (62), qui a fait une intervention au nom de nos camarades invités.



**Pascal PAVAGEAU**



**Jyrki RAINA**



**Jean Baptiste KONIECZNY**

### Bulletin d'adhésion

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Tel domicile : .....

Tel portable : .....

Email : .....

Entreprise : .....

Convention Collective : .....

Code APE : .....

Tel entreprise : .....

Activité : .....

Adresse entreprise : .....

.....

Date d'adhésion : .....

Signature :



Malakoff Médéric lance la nouvelle démarche responsable Entreprise territoire de santé qui intègre des services innovants aux garanties d'assurance.

Orientation dans l'offre de soin, prévention, dépistage, coaching... améliorent le bien-être des salariés et contribuent à la performance des entreprises.

Pour en savoir plus :

[entreprise-territoire-de-sante.malakoffmederic.com](http://entreprise-territoire-de-sante.malakoffmederic.com)

Votre contact : [contact-branches@malakoffmederic.com](mailto:contact-branches@malakoffmederic.com)

**SANTÉ - PRÉVOYANCE - ÉPARGNE - RETRAITE**



**malakoff médéric**  
PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR